



L'ÉCHO SYNDICAL

Au service des travailleurs du Nord et Nord-ouest Ontario



Volume 15 Édition 2

Unité et force pour les travailleurs

Hiver 2013



LE COIN DU PRÉSIDENT FORMATION DES DÉLÉGUÉS SYNDICALS: UN SUCCÈS!

L'an passé, le conseil exécutif du local a décidé de réactiver notre programme d'éducation. Nous avons commencé avec notre Comité de Santé et Sécurité qui s'est rencontré deux fois depuis, ce dont vous avez pu lire dans d'autres numéros de l'Écho Syndical.

Le 17 octobre dernier, la Section Locale a tenu une formation pour les délégués syndicaux. Le 18 octobre, les délégués syndicaux ont été invités à participer à un exercice afin de déterminer vers quelle direction future

ils aimeraient voir notre local se diriger.

Nous leur avons demandé de parler librement et d'exprimer ouvertement leurs idées et les inquiétudes des membres sur la façon d'améliorer nos services et de transmettre une meilleure représentation syndicale.

Plusieurs bonnes idées sont survenues lors de cet exercice et nous préparons présentement un rapport avec toutes les propositions qui sera présenté au conseil exécutif.

De là, le conseil exécutif regardera à la façon dont nous pouvons implémenter ces changements proposés. Certaines des propositions peuvent être exécutées rapidement; d'autres prendront plus de temps.

Lorsque le conseil exécutif aura décidé sur les changements proposés, je donnerai un rapport dans un des prochains numéros de l'Écho Syndical.

Le local a l'intention d'avoir cet entraînement pour les délégués syndicaux une fois

par année. Nous devons éduquer et donner à nos délégués les outils nécessaires afin de bien représenter nos membres.

Nous réorganisons aussi la trousse d'orientation qui sera donné à tous les nouveaux membres leur expliquant leurs droits, leur Entente Collective ainsi que la structure de notre local. Nous devons expliquer à ces nouveaux membres que leurs conditions de travail ne sont pas un cadeau donné par l'employeur, mais des gains obtenus suite aux négociations.

Avec la saison des Fêtes qui approche à grands pas, je vous souhaite une belle Saison des Fêtes ainsi qu'une Nouvelle Année de paix et de joie.



Guy Bourguin
Président

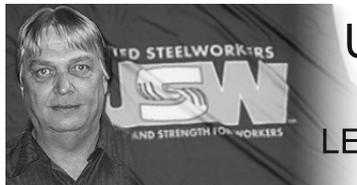


Joe da Costa, ancien coordinateur national d'éducation de USW, offre une formation à nos délégués syndicaux le 17 octobre 2013 à Hearst.



**Venez visiter notre
nouveau site Web!
www.uswlocal1-2010.ca**





UNE NOUVELLE ENTENTE POUR PRODUITS FORESTIERS RÉSOLUS

LES DERNIERS MOIS OCCUPÉS POUR LA PLUPART DES UNITÉS

Le 9 juin dernier, les membres de Produits Forestiers Résolus (Opérations Forestières de Thunder Bay) et leurs contracteurs ont voté 70,5% en faveur d'accepter le protocole d'entente qui renouvelle leur Entente Collective jusqu'au 31 octobre 2014. L'entente n'a pas récupéré toutes les concessions qui avaient été faites dans l'entente précédente. Cependant des gains ont été faits dans les heures de travail, subvention de sécurité, un nouveau régime supplémentaire de soins de santé, régime de retraite, un (bridging) supplément à la retraite

amélioré, un montant forfaitaire de 1,000.00 \$ et une augmentation salariale de 1.5% à partir du 9 juin, et de 2% au 1er novembre 2013. Malheureusement, depuis la nouvelle Entente nous avons eu plusieurs griefs majeurs que nous tentons de régler.

Aussi en juin, des ententes ont été atteintes en arbitration impliquant le congédiement d'un membre de Wanson Lumber et un autre de Wajax Industries. Les offres d'entente étaient assez bonnes que ces membres ont choisi de poursuivre d'autres emplois. Nous leur souhaitons

bonne chance dans leurs projets futurs.

McKenzie Lumber Inc. a continué d'opérer depuis son redémarrage au début de l'année. L'approvisionnement en bois semble demeurer le défi majeur pour cette usine de Hudson.

Unitized Manufacturing rapporte un été occupé et les opérations demeurent aussi occupées, même si tard dans l'automne. Le niveau d'emplois demeure similaire à celui des années précédentes.

Nous nous préparons pour

les négociations avec nos deux autres cours à bois à Thunder Bay: North American Lumber et Wanson Lumber. Leurs ententes se terminent à la fin de février 2014.

Dans l'ensemble, se fut un été et automne très mouvementés.

Noël approche à grands pas; Meilleurs Vœux pour une Saison des Fêtes joyeuse et en santé. Tout le meilleur pour la nouvelle année.



Fraternellement,
Bruce Frost



NOUVELLES ENTENTES COLLECTIVES

TEMPS DIFFICILES POUR TRUE NORTH

REDÉMARRAGE DE LA SCIERIE EACOM À TIMMINS

Les membres de Produits Forestiers Résolus (Opérations forestières d'Iroquois Falls) ont ratifié en juillet une nouvelle entente de 2 ans qui inclus un montant forfaitaire de 1,750.00 \$, une augmentation de 1.5% à la date de ratification, en plus d'une augmentation de 2% au 1er décembre 2013. Aussi dans l'entente, pour en nommer que quelques-unes, sont des augmentations du remboursement pour les équipements de sécurité à 140.00 \$, et des augmentations au régime de pension de 5.00 \$ pour chaque année de l'Entente Collective.

Pour ce qui est de nos membres chez True North Hardwood Plywood à Cochrane, l'histoire reste la même; une épreuve après

l'autre devient très frustrant pour les employés syndiqués ainsi que la direction. À chaque fois qu'un problème semble résolu, un nouveau problème survient. Les membres travaillent encore fort pour que cette usine survive aux temps difficiles auxquels elle fait face. Espérons que dans la Nouvelle Année ces problèmes seront derrière nous et que cette usine peut être profitable pour tous les partis impliqués.

La scierie de Tembec Cochrane vient de terminer une fermeture pour l'entretien et des réparations au drum debarker, aux séchoirs, au planeur et d'autre entretien de prévention. Le plus gros du travail fut fait sur le drum debarker. Nous avons été

informés que ce n'était qu'une question de temps avant que le debarker tombe en morceaux si le travail n'aurait pas été fait.

Bonnes nouvelles pour nos membres à la scierie EACOM Timmins. En septembre, quelques 50 membres ont été rappelés au travail et il y en aura encore plus lorsque l'usine sera en pleine opération. Vous vous souviendrez que la scierie avait fermée en juillet 2012 suite à un feu qui l'avait détruite.

Les membres au Centre de Santé communautaire du Grand Sudbury se préparent pour les négociations qui auront lieu dans la nouvelle année. Nous rapporterons sur

ces négociations dans notre prochain numéro de l'Écho Syndical.

Pour ce qui est des membres chez Services de Toxicomanie Cochrane-Nord, ils viennent tout juste de ratifier une nouvelle Entente Collective de 3 ans, incluant des augmentations dans les dépenses de travail et des petites augmentations de 1% ou du pourcentage de budget de base jusqu'à un maximum de 2% pour chaque année de l'Entente Collective. Cette dernière série de négociations fut très frustrante pour nos membres, compromettant notre relation de travail avec cet employeur. Les prochains mois seront difficile pour ces membres.

suite en page 4

LA CSPAAT ET VOUS

LES TRAITEMENTS DE CHIROPRATIQUE

Est-ce que la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) paie les traitements de chiropratique?

Oui, mais elle a des directives strictes sur le type et la durée du traitement.

Dans quelles conditions la CSPAAT paie-t-elle?

- Si vous avez un accident de travail, la CSPAAT doit payer les soins médicaux qui vous sont fournis par la première personne qui traite votre lésion. La CSPAAT paie si cette personne est un chiropraticien ou une chiropraticienne ou si vous choisissez, après le premier traitement, de consulter un chiropraticien ou une chiropraticienne au lieu d'un médecin.

- La CSPAAT paie aussi si votre médecin vous adresse à un chiropraticien ou à une chiropraticienne et si la CSPAAT considère que ce genre de traitement peut vous aider.

Que faut-il faire pour que la CSPAAT paie les traitements de chiropratique?

- Si la première personne qui vous traite est un médecin, ce médecin doit déclarer par écrit, à l'adresse de la CSPAAT, que la chiropractie va aider à votre rétablissement.

- La CSPAAT doit vous confirmer par écrit qu'elle accepte de payer les traitements de chiropratique.

- Vous devez consulter un chiropraticien ou une

chiropraticienne qui accepte de traiter des personnes qui présentent une demande de prestations auprès de la CSPAAT (certains refusent).

- Votre chiropraticien ou votre chiropraticienne doit adresser régulièrement un rapport à la CSPAAT (habituellement toutes les deux semaines).

Pendant combien de temps la CSPAAT paie-t-elle les traitements de chiropratique?

- Les traitements sont habituellement payés pendant les douze semaines qui suivent l'accident. C'est le personnel médical de la CSPAAT qui décide ensuite si la durée du traitement doit être prolongée.

- Si votre chiropraticien ou votre chiropraticienne pense qu'il vous faut plus de douze semaines de traitement, il ou elle devrait écrire à la CSPAAT au bout d'environ huit semaines pour demander et justifier la prolongation du traitement, et expliquer en quoi le traitement vous aide.

Que faire si la CSPAAT refuse de payer les traitements de chiropratique?

- Vous pouvez contester un refus de payer les traitements de chiropratique dans les six mois suivant la date de la décision de la CSPAAT.

- Votre médecin doit expliquer par écrit à la CSPAAT pourquoi ces traitements vous sont nécessaires.



REDÉMARRAGE DE LA SCIERIE À WHITE RIVER NOUVELLES ENTENTES COLLECTIVES POUR PLUSIEURS UNITÉS

Après avoir été fermée depuis six (6) ans, nous sommes heureux d'annoncer que les opérations ont recommencées à la scierie de White River. Plusieurs des anciens employés sont retournés au travail depuis début juillet; les hommes de métiers en premier et par la suite les employés pour faire fonctionner la scierie, qui est maintenant appelée White River Forest Products. Une entente de 4 ans a été atteinte et ratifiée par les membres à 86% le 19 septembre. Des concessions ont été données pour assurer la viabilité et pour donner à la nouvelle Compagnie l'opportunité d'augmenter la capacité. La scierie ne fonctionne pas à pleine

capacité en ce moment, mais nous espérons que ce sera le cas dans le futur proche. Nous souhaitons la bienvenue aux employés/membres de White River Forest Products.

Chez Lecours Lumber (opérations forestières) une entente de 6 ans a été atteinte et ratifiée par les membres à 52% le 28 juillet. Malgré des augmentations dans les salaires, les vacances payées, les Fêtes payées, l'allocation d'outils, les équipements de sécurité, les primes (shift differential), la paye de terminaison, les traitements de chiropractie, le régime d'assurance-maladie à long terme, le plan de vision, le plan de pension, le (bridging)

supplément à la retraite, la raison principale d'un pourcentage si bas pour la ratification est l'élimination du temps de transport payé pour les travailleurs à la pièce (propriétaire-opérateur de skidders), et le langage sur les taux progressifs pour les nouveaux employés.

Chez Lecours Lumber (scierie), une entente similaire de 6 ans a été atteinte et ratifiée par les membres à 85% le 18 septembre. Cette entente est semblable au patron avec l'usine de Tembec Hearst qui a été ratifiée l'an passé, avec des augmentations aux salaires, des ajustements de salaires de 1.00 \$ l'heure pour les

hommes de métier tels les millwrights, électriciens et saw-files, les allocations d'outils, les allocations de bottes, les taux de voyageage, la paye de terminaison, et le (bridging) supplément à la retraite. L'issue principale apportée par les membres fut encore les taux progressifs pour les nouveaux employés.

Suite aux commentaires du dernier bulletin où il était reporté que les négociations étaient en cours avec Columbia Forest Products (Usine), nous sommes heureux de rapporter qu'une entente a été atteinte et ratifiée par les membres à 86% le 5 juin. Cette entente de 6 ans a des augmentations de salaire

Ce bulletin est
publié par:
Les Métallos
Section 1-2010

20 Riverside Drive
Kapuskasing, Ont.
P5N 1A3
Tel: (705) 335-2289
Fax: (705) 335-5428
Courriel:
uswakap@ntl.sympatico.ca
Site Web:
www.uswlocal1-2010.ca

Comité Exécutif**Président:**

Guy Bourgouin

1er Vice-Président:

Réal Vachon

2e Vice-Président

Jacques Jean

3e Vice-Président:

Bruce Frost

Secr. financier:

Eric Carroll

Secr. archiviste:

Rémi St-Martin

Conducteur:

Girard Lamothe

Gardien:

Léo Levasseur

Membres du conseil:**Zone 2:**John Krahn
Jason Lacko**Zone 3:**

Gary Pearson

Zone 4:Réjean Laurin
Marcel Rodrigue**Zone 5:**Roger Beland
Jean Laurin**Syndics:**Daniel Touchette
Réjeanne Beger
Dave Lyght

UNITED STEELWORKERS
USW
MÉTALLOS
LOCAL 1-2010

USW 1-2010 UNION
L'AVANTAGE ADVANTAGE
SYNDICAL OPEIU 166

Eric Carroll... suite de la page 2

Les membres de la scierie de Tembec Chapleau ont ratifié une nouvelle Entente Collective de 6 ans qui inclus des augmentations de salaire de 1% en mai 2014, 1.5% en mai 2015, 2% en mai 2016 et 2017, en plus d'un montant forfaitaire de 1,500.00 \$. Les Millwright Classe A et Mechanic Classe A ont vu leur salaire augmenté de 0.75 \$ de l'heure. Il y a aussi

des augmentations dans le remboursement des équipements de sécurité, au régime de pension et au (bridging) supplément à la retraite.

Les négociations sont en cours pour les opérations forestières et les camionneurs d'Opasatika. Nous rapporterons sur ces négociations dans notre

prochain numéro.

J'aimerais souhaiter à tous un Joyeux Noël et une Bonne Année, et que la Nouvelle Année nous apporte tous amour et bonheur.



Fraternellement,
Eric Carroll

Jacques Jean... suite de la page 3

de 9.5% sur la durée de l'entente, des augmentations aux allocations d'outils et de bottes, au (bridging) supplément à la retraite, etc... en plus d'un remboursement graduel de toutes les concessions données par les employés lors de la dernière Entente Collective.

Chez Tembec Hearst (opérations forestières) une entente de 6 ans a été atteinte et ratifiée par les membres à 94% le 28 juillet. Cette entente est semblable à celle de Lecours Lumbers pour les salaires, etc... Tel que reporté dans le dernier bulletin, l'issue principale était que la Compagnie voulait une opération complète de propriétaire-opérateur, ce qui a été accepté par les membres. Alors, d'après l'Entente, les opérations de Tembec Hearst (opérations forestières) sera une opération complète de propriétaire-opérateur avec aucun déplacement par ancienneté à partir du 30 août 2017.

Le 1er novembre, les membres chez Intégration Communautaire de Hearst ont ratifié à 60% leur Protocole d'Entente atteint le 14 novembre. Cette Entente de 3 ans inclus des augmentations aux salaires, au plan de pension et au voyageage.

Nous nous préparons présentement pour les négociations avec Aramark

Canada Inc. (entretien ménager de l'Hôpital Notre Dame de Hearst). Les demandes de nos membres ont été amassées et nous avons des dates tentatives pour les négociations en février de l'an prochain. L'Entente Collective actuelle se termine le 31 décembre 2013. Même chose pour les employés de Maison Renaissance et de la Coopérative de Hearst. Leurs Ententes Collectives respectives se terminent au printemps 2014. Nous allons donc rencontrer nos membres afin d'amasser leurs demandes. L'Entente Collective du journal Le Nord se termine le 31 janvier 2014. Il y a donc plusieurs négociations de prévues pour l'année prochaine. Plus d'information dans le prochain bulletin.

Il y a encore des rumeurs que Dubreuil Lumber Inc. regarde à rouvrir sa scierie à Dubreuilville. Après avoir parlé au Directeur Général de la Compagnie, M. David Jennings, nous avons encore été informés qu'il y avait de l'intérêt à rouvrir la scierie mais que ce n'était pas chose faite. La Compagnie a présenté son plan d'affaires au Ministère mais n'a pas reçu de réponse au moment de notre conversation et aucun plan précis n'a été donné pour les opérations de la scierie et des opérations forestières. M. Jennings disait qu'il regardait à l'automne 2013 pour démarrer les opérations, mais avec le délai

de la réponse du ministère, il est peu probable que cela se produise. La Compagnie regarde maintenant au printemps 2014 ou plus tard.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Du 23 au 27 septembre, le Local a envoyé deux de nos membres du Comité de Santé et Sécurité à la Conférence internationale de Santé et Sécurité et Environnement qui se tenait à Pittsburgh, Pennsylvanie. Confrère Guy Veilleux (Columbia Forest Products - Usine) et Confrère Réjean Laurin (Tembec Hearst - Opérations forestières), tous deux de Hearst, ont assisté à la conférence. En tant que Directeur de Santé et Sécurité du Local, je les ai accompagnés. Plusieurs sujets (ateliers) étaient à l'horaire pendant la semaine. Les Confrères Veilleux et Laurin avaient des commentaires très positifs sur la conférence. Ils ont dit avoir apprécié leur temps à Pittsburgh, ont appris beaucoup avec les ateliers, même si parfois les différences entre les lois et règlements des États-Unis et du Canada étaient un peu compliquées. Ils ont apprécié l'expertise des entraîneurs (présentateurs) dans chacun des ateliers auxquels ils ont participé. Une très belle semaine pour eux!



Fraternellement,
Jacques Jean